

Évolutions AAP DU 2024

AAP DU 2024

- **Calendrier d'ouverture**
 - **Vote de l'AAP 2024 à la CP du 31/05/2024**
 - **Ouverture début septembre jusqu'au 11/12/2024**
 - **Possibilité de dépôt d'une demande d'aide minimale sur Europac uniquement dès le 4 juin** afin de ne pas pénaliser les exploitations agricoles et les CUMA ne pouvant pas attendre le mois de septembre pour démarrer leur projet.

Principales Evolutions AAP DU 2024

Volet Exploitations Agricoles

⇒ Taux d'aide

	2023	2024
Investissements hors agroéquipements	<ul style="list-style-type: none">• Taux de base 25%• Bonification : 10% JA/NA, 10% SIQO et 10% ZM• Taux max possible 50%	<ul style="list-style-type: none">• Taux de base 25%• Bonification : 20% JA/NA, 10% AB ou SIQO ou ZM• Taux max possible 55%
Investissements agroéquipements (Cofinancement AE)	<ul style="list-style-type: none">• Taux de base 40%• Bonification : 10% JA/NA, 10% AB et 10% ZM• Taux max possible 60%	<ul style="list-style-type: none">• Taux de base 40%• Bonification : 20% JA/NA, 10% AB ou SIQO ou ZM• Taux max possible 55%
Investissements non Productifs (Cofinancement AE)	<ul style="list-style-type: none">• 80%	<ul style="list-style-type: none">• Pas de changement 80%

Evolution Bonification SIQO: Application de la bonification aux porteurs de projets qui vont s'engager dans un projet d'atelier de production sous SIQO. L'obtention de certification sera exigée au plus tard à la demande de solde.

Evolutions 2024

Volet Exploitations Agricoles

⇒ Plafond des dépenses

	Plafond/dossier	Plafond période 2023-2027	
		Rappel AAP 2023	AAP 2024
Porteur de projet	Rappel Plafond par dossier (pas de modification)		
Hors GAEC, Hors CUMA	300 000 €	500 000 €	400 000 €
GAEC 2 associés	450 000 €	750 000€	550 000€
GAEC 3 associés et +	600 000 €	1 000 000 €	750 000€

Principales Evolutions AAP DU 2024

2023
FEADER
REGION
OCCITANIE
2027

Volet Exploitations Agricoles

⇒ Dépenses éligibles

Certaines dépenses ne sont plus éligibles à l'échelle des exploitations agricoles et sont orientées vers les dépenses spécifiques CUMA : Tracteur, gyrobroyeur.

Ajout de certaines dépenses éligibles:

- bâtiment et équipements nécessaires pour l'emballage et le calibrage des œufs
- Motofaucheuse en Zone de Montagne
- Rond de longe pour les élevages équins

⇒ Agritourisme

Pour les hébergements, suppression de la double labélisation 2 étoiles, 2 épis ou 2 clés.

⇒ Précision Réurrence des aides

Inéligibilité du projet si le demandeur a bénéficié d'une aide Région et/ou FEADER à l'**investissement** (hors aide à la plantation/rénovation des vergers et **dispositif hydraulique individuel**) dont la demande de solde n'a pas encore été déposée au service instructeur à la date de dépôt de la demande d'aide.

Les dispositifs concernés sont: PASS exploitations (y compris Pass élevage, Pass relance/rebond, Pass agrivalorisation et Pass agritourisme), Contrat agrivalorisation et agritourisme, Dispositif Unique (DU), mesures ex PCAE avec FEADER ou sans FEADER (411, 412, 413, 415 Protection des vergers, 416, 421, 641, et mesures Région équivalentes hors FEADER)

Principales Evolutions AAP DU 2024

Volet CUMA

	Rappel 2023	Evolutions 2024
Taux d'aide	40%	35%
Plafond dépenses /dossier	600 000 €	450 000 €
Plafond dépenses /période 2023-2027	1 200 000 €	900 000 €
Dépenses éligibles		Limitation à 1 matériel identique ou équivalent/dossier (par exemple 1 seul tracteur au lieu de 2/dossier)

Principales Evolutions AAP DU 2024

Grille de sélection

N° du critère	Critères de sélection	Pondération
1	Porteur de projet ayant réalisé un Contrat Agriculture Durable (*) validé par la Région	90 70
3	Porteur de projet (ou dans le cas d'une installation sous forme sociétaire, au moins un associé) installé depuis moins de 5 ans à la date de la demande ou ayant déposé une demande d'aide au titre de la DJA, DNA ou du Pass installation - volet trésorerie (pour le Pass installation-volet trésorerie, la demande d'aide devra avoir été déposée à compter du 16/12/2022).	80 100

(): le CAD doit être réalisé et saisi sous sphinx au plus tard au dépôt de la demande d'aide*

Les autres critères restent inchangés.